

# Consommation de carburant et émission de CO<sub>2</sub>

Information en application à la directive 1999/94/CE.

Marque : **RENAULT**

Modèle : **CAPTUR**

Version : **TCE 100 GPL - 21 Intens**

Energie : **Essence ou gaz**

## Consommation de carburant

Mesures effectuées selon la directive 80/1268/CEE modifiée 1999/100/CE.

Consommation mixte :

**L/100 km**

Consommation urbaine : L/100 km

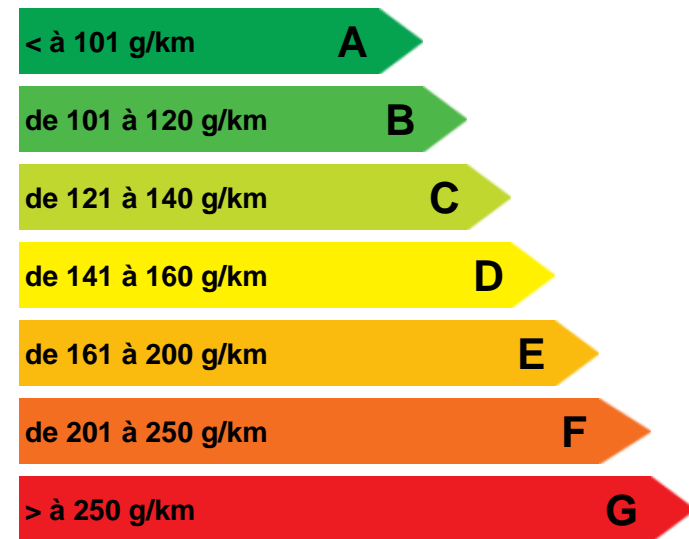
Consommation extra-urbaine : L/100 km

**CO<sub>2</sub>** Le CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone) est le principal gaz à effet de serre responsable du changement climatique

Mesures effectuées selon la directive 80/1268/CEE modifiée 1999/100/CE

**134**

## Émissions de CO<sub>2</sub> faibles



## Émissions de CO<sub>2</sub> élevées

La consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> d'un véhicule sont fonction non seulement de son rendement énergétique, mais également du comportement au volant et d'autres facteurs non techniques.

Les informations sur les consommations de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub> de tous les modèles de voitures particulières neuves, contenues dans le guide de l'ADEME, peuvent être obtenues gratuitement dans tous les points de vente, auprès de l'ADEME et consultées sur le site internet : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)